LES CODES CULTURELS DE L'ÉCOLE – SOUTENIR LA SCOLARITÉ DES ENFANTS

Durée

3 -4 heures.

Objectifs

Identifier et questionner les attentes et codes parfois implicites propres aux écoles afin de permettre aux parents de mieux accompagner et seconder leur(s) enfant(s).

Réfléchir aux conduites que peuvent adopter les parents pour soutenir la scolarité de leur(s) enfant(s).

Supports et matériel nécessaires

Supports informatifs et explicatifs

La communication interculturelle.

Quelques comportements parentaux souhaités par les écoles — La médiation scolaire.

Support pédagogique

Activité : La Fancy-fair.

♣ Pour consulter et télécharger les supports, voir la thématique « L'enseignement -Les codes culturels de l'école – Soutenir la scolarité des enfants »

Déroulement général

La séquence se déploie en quatre étapes :

- **Étape 1**: Identifier et questionner les codes parfois implicites qui régissent les relations et par conséquent, <u>les comportements</u> des différents acteurs au sein d'un établissement scolaire.
- Étape 2 : Repérer les comportements parentaux souhaités par les écoles en Wallonie.
- Étape 3: Questionner les difficultés que peuvent rencontrer les parents pour soutenir la scolarité de leur(s) enfant(s) et informer sur les moyens existants pour les surmonter.
- Étape 4 : Sur le chemin de l'intégration.

Déroulement

Étape 1

Identifier et questionner des codes parfois implicites qui régissent les relations et par conséquent, les comportements des différents acteurs au sein d'un établissement scolaire.

La formatrice ou le formateur invite le groupe à participer à l'activité « Fancy-

fair ».

Support pédagogique pour le formateur ou la formatrice et les participant-e-s

Activité : La fancy-fair.

Support informatif et explicatif

La communication interculturelle.

Déroulement

Étape 2

Repérer les comportements parentaux souhaités par les écoles en Wallonie

- 1. La formatrice ou le formateur pose la question suivante aux participant-e-s : À votre avis, quels sont les comportements parentaux souhaités par les écoles de votre communauté, région ou pays de référence ?
- 2. Le formateur ou la formatrice relève les représentations des participant-e-s et les transcrit sous la forme d'une simple affirmation sur un tableau ou une grande feuille. Les participant-e-s échangent à propos de leurs représentations.
- 3. La formatrice ou le formateur demande aux participant-e-s de regarder, à nouveau, la liste des comportements parentaux souhaités par les écoles afin de répondre à la question suivante : À votre avis, y-a-t-il des comportements parentaux souhaités par les écoles de Wallonie qui ne figurent pas sur la liste ? La formatrice ou le formateur intègre dans la liste les réponses des participant-e-s et, à nouveau, les participant-e-s échangent à propos de leurs représentations.
- 4. En se référant à la liste élaborée collectivement, la formatrice ou le formateur transmet les contenus informatifs et explicatifs relatifs aux comportements parentaux souhaités par les écoles de Wallonie. Au passage, elle-il ajoute, si besoin, des comportements parentaux souhaités par les écoles de Wallonie qui n'auraient pas été encore signalés. Au fil de ses explications, la formatrice ou le formateur souligne dans la liste comportements souhaités par les écoles de Wallonie, par exemple, en les entourant d'un cercle.

Comme d'habitude, les contenus sont largement discutés. Lors de la discussion, <u>la formatrice ou le formateur invite les participant-e-s à réfléchir de façon plus approfondie sur les comportements parentaux qui ne sont pas partagés par les écoles en Wallonie et celles des communautés, régions ou pays de référence des participant-e-s.</u>

Support informatif

Quelques comportements parentaux souhaités par les écoles - La Médiation scolaire.

Déroulement

Étape 3

Questionner les difficultés que peuvent rencontrer les parents pour soutenir la scolarité de leur(s) enfant(s) et informer sur les moyens existants pour les surmonter

L'étape 2 a permis d'identifier des comportements parentaux souhaités par les écoles. Cependant, dans certains cas, les parents peuvent rencontrer des difficultés à les adopter.

La formatrice ou le formateur demande aux participant-e-s d'identifier les difficultés que les parents, peuvent rencontrer. La question est posée de façon générique afin d'éviter que certains participant-e-s se sentent mal à l'aise de partager avec le groupe une difficulté qu'ils-elles vivent.

La formatrice ou le formateur invite les participant-e-s à échanger sur les façons de dépasser les difficultés relevées. Ensuite, elle-il apporte des informations sur les moyens existants pour les surmonter : les Centres psycho-médico sociaux, les services de médiation scolaire, les écoles de devoirs, le recours aux interprètes, etc.

Supports informatifs

Quelques comportements parentaux souhaités par les écoles - La Médiation scolaire.

Les décisions en matière d'orientation scolaire et leur contestation (voir Partie III - Les organismes qui peuvent aider le jeune et sa famille).

Déroulement

Étape 4

Sur le chemin de l'intégration citoyenne

Les participant-e-s sont invité-e-s à communiquer ce qui a retenu leur attention dans cette séquence, partager les éléments de l' « Espace culturel convergent » mis en lumière, remplir leurs Fiches « L'Espace culturel convergent », « L'arbre des connaissances » et « Sur le chemin de l'intégration » et échanger sur celles-ci.

Avec le groupe, la formatrice ou le complète le schéma « Espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique » apposé sur un mur.

Remarque

Idéalement, il aurait été utile d'identifier et questionner les attentes des parents vis-à-vis des écoles. Cependant, vu le temps limité de la formation, cette réflexion ne peut être prévue dans la séquence formative. Il va sans dire que la formatrice ou le formateur peut décider de traiter cette thématique si la possibilité lui en est donnée. Au tel cas, après avoir identifié les attentes des parents, il est intéressant de les comparer avec celles des écoles.